

Lettre ouverte à
Monsieur le Premier Ministre, Jean Castex
Madame la Ministre de la Culture, Roselyne Bachelot

Copie à
Madame la Présidente du conseil d'administration du CNSAD, Hortense Archambault
Madame la Directrice du CNSAD, Claire Lasne-Darcueil

Paris, le 16 décembre 2020

Objet : Quel avenir pour les élèves des conservatoires et écoles de théâtre
au sein des Écoles supérieures du spectacle vivant ?

Monsieur le Premier Ministre,
Madame la Ministre de la culture,

Nous sommes des artistes, des enseignant.e.s, des intervenant.e.s, des professionnel.le.s du spectacle vivant et nous associons à cette démarche des ancien.ne.s étudiant.e.s et des élèves aspirant actuellement à s'orienter dans ce domaine.

Mais c'est avant tout en tant que citoyennes et citoyens que nous vous interpellons.

Nous voulons vous faire part de notre incompréhension et de nos interrogations suite à **la décision du 29 septembre dernier du conseil d'administration du Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique d'annuler son concours d'entrée 2021**. Cette décision constitue, comme l'a souligné la presse, un fait historique dans la vie de cet établissement public et par ricochet dans le paysage de la formation théâtrale.

Face à la crise à laquelle nous sommes toutes et tous confronté.e.s depuis l'hiver dernier, une des institutions phares de la République – dont le Président nommé par décret la direction et la présidence du conseil d'administration – renonce à recruter. Trente places dans la filière comédien.ne.s de l'Enseignement supérieur ne seront pas attribuées en 2021. Elles viendront s'ajouter à celles qui n'ont pas été affectées suite à l'annulation en 2020 du concours de l'ERACM (École Régionale des acteurs de Cannes et Marseille – 14 places).

Nous sommes choqué.e.s que l'État qui siège au sein du Conseil d'administration du CNSAD et finance cet établissement ait pu cautionner une décision aussi lourde de conséquences et qui gèle les espoirs d'une génération déjà fortement mise à mal par cette crise.

Pour l'heure, nous nous réjouissons que la plupart des autres établissements supérieurs habilités par l'État dans le domaine de la culture et des arts s'attachent à maintenir leurs concours en les adaptant aux circonstances (CNSMD de Paris et Lyon, ENSATT, École de la Comédie de Saint-Étienne, ESAD Paris, École du TNB, ESCA Asnières, Écoles d'Arts, E.N.S.A.D, etc.).

Cette décision lève des points sur lesquels nous souhaitons connaître votre position.

Ne sommes-nous pas en droit de considérer qu'il y a rupture de la continuité du service public ?

Au moment où la profession lutte pour maintenir une activité et se mobilise pour s'ouvrir au plus grand nombre, que penser d'un établissement public se repliant sur lui-même ?

À l'heure où nombre d'écoles et conservatoires ont vu reconnaître la qualité de leur travail par l'obtention de l'agrément du ministère de la Culture pour la préparation à l'enseignement supérieur, cette décision va à l'encontre d'une politique visant à garantir un accès égal aux formations professionnalisantes.

.../...

.../...

Comme le CNSAD, ces établissements sont confrontés aux mêmes difficultés : manque d'espaces pour réorganiser la pédagogie, respect de protocoles sanitaires, modification des rythmes de travail, sollicitations de nouvelles ressources, etc. Chacun met en œuvre des solutions mais aucun n'a choisi une voie aussi radicale.

Quant aux cycles préparatoires, doivent-ils renoncer à recruter de nouveaux élèves en 2021 ? Doivent-ils prolonger les parcours des élèves en fin de cursus quitte à en fermer l'accès à de futur.e.s candidat.e.s ?

Quel avenir commun ?

Nous partageons avec la direction du CNSAD les inquiétudes qui pèsent sur l'avenir de ses étudiant.e.s, notamment en termes d'insertion et nous sommes conscient.e.s que cette question nécessite des réponses adaptées mais nous ne pouvons pas accepter que la réduction des effectifs soit la seule imaginable. Cette question de l'insertion va se poser –se pose depuis longtemps d'ailleurs– à l'ensemble de la nation. La réponse de l'État est-elle de sacrifier une tranche d'âge ?

C'est pourquoi nous vous demandons d'examiner avec les instances du CNSAD des solutions permettant de rétablir d'une manière ou d'une autre – cette année ou dans les prochaines années – ces trente places supprimées.

Dans l'espoir que vous saurez répondre à notre désarroi et à nos interrogations, nous vous remercions de l'attention que vous aurez bien voulu accorder à cet appel.

anPad (Association Nationale des Professeurs d'Art Dramatique)

Antoine de La Morinerie, président de l'anPad

FUSE (Fédération des Usagers du Spectacle Enseigné)

Muriel Mahé, présidente de FUSE, vice-présidente de l'APEC du CRR de Paris, présidente de l'APEC du CMA 15
Carine Ladevèze, vice-présidente de FUSE

COFAC (Coordination des Fédérations et Associations de Culture et de Communication)

Marie-Claire Martel, présidente de la COFAC.

ANRAT (Association Nationale de Recherche et d'Action Théâtrale)

Philippe Guyard, directeur de l'ANRAT.

FNCTA (Fédération Nationale des Compagnies de Théâtre et d'Animation)

Patrick Schoenstein, président de la FNCTA.
Gilles El Zaïm, délégué général de la FNCTA.

CFBF (Confédération Française des Batteries & Fanfares)

Guy Coutanson, président de la CFBF

CMF (Confédération Musicale de France)

Christophe Morizot, président de la CMF

Le Conseil d'Administration de l'anPad :

Katharina Stalder, traductrice, intervenante au CRR de Toulouse
Mahaut Rabattu, trésorière de l'anPad, artiste-enseignante CRD de Meudon.
Éric Jakobiak, comédien, professeur au CMA16 Paris membre du CA de l'anPad.
Bruno Boulzaguet, comédien et metteur en scène
Pascal Papini, metteur en scène, responsable département théâtre CRR Toulouse
Chloé Houbart, artiste pédagogue.
Joris Tartamella, Conservatoire de Franconville.
Élise Le Stume, comédienne, metteuse en scène, professeure d'art dramatique et responsable du département théâtre au CRR Région Réunion.
Alexandra Vuillet comédienne marionnettiste / Artiste enseignante au CMA 18 Paris et à l'ESNAM / membre du CA de l'anPad et de Thémaa.

La commission relation avec les écoles supérieures de l'anPad :

Alain Gintzburger, artiste/enseignant, professeur CMA du Centre - Paris
Frédéric Merlo, comédien, responsable théâtre du réseau des conservatoires du Grand-Orly Seine Bièvre.
Sylvie Pascaud, comédienne, metteuse en scène et professeure, référente du département Théâtre CMA6 – Paris.

Anne Rauturier, comédienne, coordinatrice du département théâtre CRR Nantes
Philippe Sire, comédien, conseiller aux études théâtrales, CRR Lyon.

Autres adhérents anPad et premiers signataires :

Xavier Brière, comédien, directeur de l'EDT 91.
Pascale Siméon, metteuse en scène et responsable du département art dramatique, CRR Clermont-Ferrand.
Muriel Vernet, metteuse en scène, comédienne, coordinatrice du département théâtre du CRR d'Annecy-Pays de Savoie.
Hélène Gratet, artiste enseignante, professeure au Conservatoire d'Annecy.
Christine Girard, Professeur de théâtre Conservatoire de Lille, Praticienne de la Méthode Feldenkrais.
Marine Tirouet, CRI de Villeneuve-St-Georges (Territoire Grand-Orly-Seine-Bièvre), directrice artistique de la Cie du Grenier.
Daniel Cling, cinéaste, coordinateur du département d'art dramatique et de cinéma du CRR de Douai.
Claudine Hunault, actrice metteur en scène psychanalyste.
Nicolas Chevrier, comédien, professeur au CRR du Grand Narbonne.
Aurélia Hannagan, artiste enseignante (Villetaneuse - université Paris Nord), co-directrice du Théâtre Thénardier à Montreuil (93).
Bruno Noël, artiste-enseignant à Mayotte.
Pierre Clarard, comédien PEA au CRD Arras.
Valérie Pujol, enseignante théâtre classes CHAT et Conservatoire Municipal Fontenay-s-Bois.
Didier Méricou, professeur de théâtre (assistant territorial enseignement artistique), Courbevoie (92).
Céline Garcia, comédienne, professeur d'art dramatique, coordinatrice Chat au conservatoire de Béziers.
Frédéric Richaud, co-directeur du centre dramatique des villages du haut Vaucluse, enseignement de spécialité au lycée Stéphane Hessel à Vaison la Romaine.
Agnès Sighicelli, professeur de théâtre aux conservatoires de Noisiel et de Chelles.
Anna Vilas, comédienne, professeur et coordinatrice Département Théâtre CRD Béziers Méditerranée.
Sophie Talayrach, professeur de théâtre au CRR de Montpellier.
Virginie Boucher Briand, professeure coordinatrice du département théâtre du CRD d'Alençon (61), référente Normandie pour l'anPad.
Stephen Pisani, assistant d'enseignement artistique, CRR du Grand Avignon.
Claire Cafaro, professeur de théâtre aux conservatoires Kremlin Bicêtre et Cachan du réseau Val de bièvre et conservatoire de Chatillon.
Éric Jacquet, responsable département théâtre du conservatoire du Pays Basque Maurice Ravel - Iparraldeko Kontserbatorioa.
Malik Faraoun, comédien et responsable pédagogique Art Dramatique du CRR de Versailles Grand Parc Théâtre Montansier.

Jean-Paul Alimi, pianiste, compositeur, officier dans l'ordre des arts et des lettres

Autres signataires à retrouver sur www.mesopinions.com